

# TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N°6 | MERCREDI 28 JUIN 2023

## Sommaire

Édito – Mibé	2
Message de la présidente	3
Politique fédérale	4
Politique énergétique	10
Politique de mobilité	11
JLRV	14
Dans le monde	15
Élections fédérales – Conseil des États	16

## Le LOUP

# une menace croissante pour le monde agricole

**PRÉSENTATION  
DE NOS 57 CANDIDATES  
ET CANDIDATS  
AU CONSEIL NATIONAL**

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2023

Pages 6 à 8



## POLITIQUE CANTONALE

**On a un bien joli canton...**

Page 9



## TECHNOLOGIE

**ChatGPT, opportunité  
ou danger ?**

Page 12

## FEMMES PLR VAUD

**Faire avancer  
nos requêtes par la voie  
institutionnelle**

Page 13



**Massacres d'animaux. Risques de maladies. Surcoûts. Sans parler qu'une potentielle attaque sur l'homme ne peut être totalement exclue. Pour parer à ces multiples défis, des élus PLR de différentes régions du canton prennent les devants et formulent des propositions pour une meilleure gestion des grands prédateurs sur notre territoire.**

Page 5

## UNE IMMIGRATION CHOISIE EST NÉCESSAIRE

par Christopher Ulmer,  
secrétaire général PLR Vaud

Si nous voulons éviter la décroissance (et donc le déclin et la diminution du pouvoir d'achat) prônée par la gauche, nous avons besoin d'immigration.

Grâce à une immigration qualitative et choisie, nous pouvons notamment garantir des soins de qualité à la population, assurer le financement des assurances sociales, accélérer la transition énergétique et renforcer notre économie et notre agriculture. Pour accueillir plus de gens de manière digne et ordonnée, nous devons évidemment accélérer les grands projets routiers et ferroviaires (surtout en Romandie) ainsi que le développement d'énergies renouvelables et la construction de logements, notamment par le biais d'une réduction des entraves bureaucratiques et d'une LAT plus souple.

De manière générale en matière de migration, nous ne devons ni manquer d'humanisme, ni faire preuve d'angélisme. À cet égard, notre position en faveur d'une politique migratoire ferme mais juste qui prend en compte les besoins de l'économie est cohérente. N'en déplaise à la gauche, la Suisse est un État de droit et les lois en matière d'immigration et d'asile, souvent adoucies par le peuple, doivent être appliquées.

L'immigration en Suisse se résume avant tout à des femmes et des hommes qui, dans leur grande majorité, travaillent, s'intègrent et permettent de faire avancer notre pays. Nous avons parmi nos candidats aux élections fédérales (à découvrir en pages 6 à 8) la chance d'avoir des personnes issues de la migration. Soyons-en fiers!



### INFORMATION

Notre rédactrice en cheffe Fabienne Guignard est toujours en convalescence. Elle vous remercie pour vos messages de soutien. En attendant son prochain retour, certaines rubriques habituelles ne sont pas présentes.



La députée Regula Zellweger élue à la vice-présidence du PLR Vaud

Félicitations Regula! Plein succès pour ce mandat

# NOS VALEURS DOIVENT CONTINUER à ÊTRE DÉFENDUES à BERNE

par Florence Bettschart-Narbel,  
présidente PLR Vaud, députée

**Le Congrès du PLR Vaud a validé notre programme pour les élections fédérales 2023. Ce programme est la somme de toutes nos valeurs, de nos engagements et de ce que nous voulons pour notre avenir, l'avenir de nos enfants, l'avenir de notre pays. Mais il faut le dire: cette vision, ces valeurs sont régulièrement mises à mal par nos opposants qui prônent des retours en arrière, qui veulent polariser notre société entre ce qui représente le bien (c'est-à-dire eux) et le mal (c'est-à-dire nous).**

Au Grand Conseil, les institutions sont de plus en plus fréquemment remises en question par des députés activistes qui ne respectent plus lesdites institutions. Ils prennent le plénum du Grand Conseil pour un tribunal populaire et s'attaquent une fois aux riches, l'autre fois aux entreprises vaudoises, aux stations de ski ou aux jets privés ou encore aux policiers. Pour eux, la séparation des pouvoirs n'existe pas, leur accession au pouvoir législatif les met en avant et ils veulent le transformer en un tribunal d'accusation.

Ce qui est grave, c'est que la gauche traditionnelle n'arrive pas à s'affranchir de ces mouvements et leur emboîte le pas sans vergogne. Les compromis sont de plus en plus rares. Les discussions de plus en plus tendues. Il n'y a plus de place pour trouver des solutions raisonnables et supportables pour la collectivité. Le tout à l'État est en marche.

Les causes se regroupent, c'est ce que l'on appelle la convergence des luttes. Nous l'avons vu lors de la grève des femmes: un mélange de revendications syndicales d'extrême gauche, de revendications anticapitaliste, de revendica-



tions antipatriarcat. Il faut saluer ici le courage de nombreuses femmes PLR qui ont osé dire publiquement ce qu'en réalité pensent de nombreuses vaudoises: nous ne nous reconnaissons

pas dans cette grève, nous ne voulons pas être associées à ces revendications qui opposent les femmes et les hommes, nous voulons l'égalité, mais avec nos méthodes et nos valeurs.

Ces valeurs, nous devons avoir le courage de les défendre inlassablement en ne nous laissant pas impressionner par ces discours ambiants qui ne représentent qu'une minorité.

Malgré ce tableau un peu négatif, il est important de dire que, grâce aux excellents résultats des élections cantonales, nous gagnons souvent au Grand Conseil. Ces excellents résultats, nous voulons les réitérer au niveau fédéral, car nous constatons à quel point il est important de pouvoir conserver cette majorité pour faire valoir nos voix.

Nous devons, pendant cette campagne pour les élections fédérales, démontrer que nos solutions sont celles qui sont les plus favorables à la population suisse. Nos candidates et candidats sont déjà et seront sur le terrain jusqu'au 22 octobre. Ils portent haut et fort les valeurs du PLR que sont la liberté, la responsabilité, la cohésion et l'innovation. C'est en votant et en faisant voter PLR que nous pourrons rendre la Suisse forte!

Inscription sur notre site

Brunch du PLR Vaud  
Le dimanche 27.08 à 10h

Organisé par le PLR Gros-de-Vaud

Rendons  
la Suisse forte!

www.plr-vaud.ch

# La commission d'enquête parlementaire UN OUTIL POLITIQUE IMPORTANT POUR FAIRE LA LUMIÈRE SUR L'AFFAIRE CREDIT SUISSE



par Daniel Ruch,  
député

**Les Commissions d'enquêtes parlementaires (CEP) sont de puissants instruments politiques utilisés pour enquêter sur des affaires d'importance. Elles sont mises sur pied pour examiner des scandales, des dysfonctionnements ou des problèmes majeurs impliquant des acteurs économiques ou politiques. Dans le cas de l'affaire Credit Suisse, la création d'une CEP démontre la volonté des autorités de faire toute la lumière sur les éventuelles pratiques illégales ou irresponsables au sein de la banque.**

Il convient de mentionner que la mise en place de Commissions d'enquêtes parlementaires pour des affaires économiques n'est pas un phénomène isolé, ni nouveau, puisque jusqu'à aujourd'hui elle a été utilisée quatre fois déjà : 1964 sur l'affaire des *Mirages*, 1989 sur la Direction du Département fédéral de justice et police, 1990 sur les activités du Département militaire fédéral, puis en 1995 sur la Caisse fédérale de pension. Ces commissions ont non seulement révélé les failles et les pratiques douteuses, mais elles ont également contribué à renforcer la confiance



du public dans le système financier en proposant au Parlement des réformes et des mesures de régulation plus strictes.

Pour Credit Suisse, la création de la CEP aura un impact significatif sur la gestion des affaires futures. Tout d'abord, l'enquête mettra en évidence les éventuelles violations des lois et des réglementations de la part du groupe bancaire, ce qui pourrait entraîner dans un second temps des poursuites judiciaires et des sanctions financières. Le rapport répondra également à la perte de confiance des clients et des investisseurs, qui affecte déjà à la réputation et aux activités commerciales du secteur financier. Cette CEP relèvera également l'implication du : Département fédéral des Finances – dirigé anciennement par Ueli Maurer de 2016 à fin 2022 – ; du Conseil fédéral ; de la FINMA – instance de surveillance

des marchés financiers – ; de la BNS et en dernier lieu l'implication de la législation *Too big to fail*, adopté pour le sauvetage de l'UBS au sortir de la crise financière de 2008. En outre, les résultats de l'enquête pourraient servir au Parlement pour la création de nouvelles réglementations et réformes visant à renforcer la surveillance et la transparence dans le secteur bancaire, mais cette commission n'aura aucun pouvoir judiciaire dans cette affaire. La CEP agit dans le cadre de la haute surveillance des autorités des Chambres fédérales.

On constate ainsi que la mise en place d'une Commission d'enquête parlementaire pour l'affaire Credit Suisse souligne l'importance et l'efficacité de cet outil politique dans la résolution de problèmes majeurs. Cette dernière a une portée d'agissement plus importante que les commissions de gestion

**L'enquête mettra en évidence les éventuelles violations des lois et des réglementations de la part du groupe bancaire, ce qui pourrait entraîner dans un second temps des poursuites judiciaires et des sanctions financières.**

et des finances du Parlement. C'est pourquoi, les CEP sont les seules commissions à être composées de 14 parlementaires venus des deux Chambres fédérales. La prochaine étape pour cette enquête sera la mise en place d'un secrétariat afin de définir la suite du travail parlementaire, ce qui devrait intervenir dans les semaines à venir.

La conseillère aux États, Isabelle Chassot (C/FR) présidera cette CEP. Le PLR sera représenté par la conseillère nationale Daniela Schneeberger (BL) ainsi que par les sénateurs Philippe Bauer (NE) et Andrea Caroni (AR) – vice-président du PLR Suisse. Depuis 1995, plus aucune CEP n'a été instaurée. Toutefois ce ne sont pas les demandes des parlementaires qui manquent, puisqu'environ une trentaine de demandes sont apparues au cours de ces dernières décennies. Le vote sur la création de cette CEP, à l'unanimité, démontre donc le souhait de chaque parlementaire et de tout bord politique de dévoiler au grand jour les manquements ayant conduit à la chute de Credit Suisse.

# UN REMARQUABLE TRAVAIL D'ÉQUIPE



Loïc Bardet



John Desmeules



Anne-Lise Rime



Pierre-François Mottier



Alexandre Berthoud



Carole Dubois

Les problèmes rencontrés depuis le retour du loup dans nos contrées imposent de trouver des solutions au niveau politique. Le loup évolue et améliore ses tactiques de chasse avec des attaques sur des bovins, en plein jour et à découvert, ce jusque dans les bâtiments agricoles. Une attaque sur l'homme n'est également pas totalement exclue. Le Conseil d'État a récemment publié un plan d'action Loup pour répondre aux demandes du député PLR Philippe Germain. Or, les actions proposées ne sont pas pleinement satisfaisantes.

Plusieurs députés PLR issus de divers milieux professionnels se sont donc unis pour compléter les mesures de surveillance et de prévention proposées dans le plan d'action pour éviter que les massacres d'animaux ne se reproduisent à l'avenir.

Ce groupe de députés a travaillé ensemble pour déposer plusieurs demandes afin de soutenir les professionnels qui font face, chaque jour, aux attaques du grand prédateur. Il n'est pas de trop de rappeler que l'agriculture et l'économie alpestre sont des activités historiques qui doivent pouvoir s'exercer de manière sereine. Elles font partie intégrante de notre tissu économique cantonal et participent à l'entretien du paysage et à la préservation de notre patrimoine.

## VOILÀ DONC LES PROPOSITIONS FAITES :

Le député **Loïc Bardet** (directeur d'Agora) interroge le volet économique des mesures du plan Loup, à savoir, comment elles seront financées et par quel échelon de gouvernance. Il souhaite également avoir un bilan chiffré sur les coûts inhérents à la présence du loup, ainsi que sur leur évolution depuis l'apparition du grand prédateur.

Le plan du Canton part du postulat que le loup et l'homme doivent coexister. Or, suite aux multiples rencontres entre les populations et le prédateur, la probabilité d'une attaque sur l'humain devient sérieuse. Le député **John Desmeules** domicilié au Pied-du-Jura demande donc qui portera la responsabilité en cas d'attaque. Il estime en outre que le canton de Vaud dispose encore d'une certaine marge de manœuvre en matière de régulation à l'instar de ce qui a pu être fait dans le canton des Grisons.

Les agriculteurs sont encouragés à protéger leurs bêtes à l'aide de chiens de protection des troupeaux et des aides peuvent être allouées pour les races reconnues par l'État. La députée **Anne-Lise Rime** (paysanne à L'Isle) constate que seules deux races de chiens font partie de la liste officielle des chiens de protection et elle se demande dans quelle mesure il serait possible de l'élargir. Elle demande aussi un recensement des chiens de troupeaux dans le Canton et un bilan des aides octroyées.

L'interpellation du député **Pierre-François Mottier** (agriculteur et président de la Société vaudoise de l'économie alpestre) porte sur la recommandation de rentrer le jeune bétail la nuit dans l'étable pour leur sécurité. En plus de rappeler les surcoûts et la surcharge de travail qu'implique cette mesure, il se demande si elle ne contrevient pas à la législation en matière de protection des animaux. Dans ce cadre, il se demande quelles dérogations aux obligations légales peuvent être accordées, et dans quelle mesure les procédures de dédommagement peuvent être simplifiées.

Pour ma part, je m'inquiète en tant qu'agriculteur et amodiateur d'un alpage dans le Jura vaudois des maladies à caractère épizootique telles que la rage compte tenu des longues distances parcourues par le loup à travers des zones d'Europe où ces types de maladies n'ont pas forcément été totalement éradiquées. J'ai demandé des informations sur ce sujet au Gouvernement ainsi que sa stratégie en matière de détection et de suivi pour en limiter la propagation. Cette problématique a aussi été reprise à l'échelle fédérale lors de la dernière session du Conseil national par notre collègue **Alexandre Berthoud**.

Compte tenu de l'urgence de la situation, notre député et conseiller national a aussi demandé au Conseil fédéral quand la nouvelle ordonnance de la loi sur la

chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages entrerait en vigueur exactement. La réponse est une fois de plus décevante : les dispositions relatives à la régulation du loup et à la protection des troupeaux s'appliqueront à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2023, pas avant.

Pour compléter ces interventions, la députée de la vallée de Joux **Carole Dubois** a interpellé nos institutions lors d'une déclaration à la séance plénière du 13 juin. Elle signale les fortes inquiétudes et appréhensions des agriculteurs alors qu'une attaque avait déjà lieu dès le premier jour de montée à l'alpage. Il y a, actuellement, des attaques tous les jours, les bergers sont sous tension et les amodiataires désemparés. La gendarmerie est régulièrement sollicitée et l'aumônier agricole s'est déjà rendu sur les alpages à plusieurs reprises, preuve de la détresse qui y règne. Détresse humaine, mais aussi celle des bêtes qui sont stressées, angoissées, paniquées et qui en viennent à démolir les clôtures pour échapper aux prédateurs. Par cette intervention, la députée invite les services et conseillers d'État concernés à se rendre sur le terrain. L'absence de contacts directs avec l'administration tel que c'est le cas actuellement ne peut donner lieu qu'à une perte de confiance et une crainte redoublée pour l'avenir.

Par ces différentes interventions, les députés du PLR Vaud encouragent le Conseil d'État à approfondir sa réflexion en prenant en compte les réalités du terrain. En fonction du retour du Gouvernement sur ces demandes, d'autres propositions concrètes pourront être formulées.

Pour le Groupe PLR « Loup » :  
**Anne-Lise Rime, Florence Gross, Carole Dubois, Alexandre Berthoud, Loïc Bardet, John Desmeules, Philippe Germain, Pierre-François Mottier, Olivier Petermann**

# ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2023 - NOS CANDIDATS AU CONSEIL NATIONAL

## LISTE PLR PRINCIPALE



**Pascal Broulis**  
Ancien conseiller d'État  
Président de Y-Parc, président de la  
fondation de l'ESAG. Sainte-Croix



**Alexandre Berthoud**  
Conseiller national, député  
Responsable de région de la BCV  
Montanaire



**Jacqueline de Quattro**  
Conseillère nationale,  
ancienne conseillère d'État  
Avocate conseil. Montreux



**Olivier Feller**  
Conseiller national, conseiller communal  
Directeur de la CVI  
Genolier



**Daniel Ruch**  
Conseiller national, député, syndic  
Entrepreneur forestier  
Corcelles-le-Jorat



**Laurent Wehrli**  
Conseiller national, ancien syndic  
et député. Entrepreneur, président  
des Pompiers suisses. Montreux



**Sergei Aschwanden**  
Député  
Directeur général de Villars-Gryon-  
Les Diablerets-Bex. Jouxten-Mézery



**Romain Balmer**  
Président du Conseil communal  
Médecin stagiaire  
Ollon



**Marlène Bérard**  
Conseillère communale  
Avocate  
Lausanne



**Etienne Blanc**  
Municipal  
Chef de projet chez Pro Infirmis  
Lutry



**Pauline Blanc**  
Conseillère communale  
Étudiante en droit  
Lausanne



**Matthieu Carrel**  
Président du Conseil communal  
Avocat  
Lausanne



**Laurence Cretegy**  
Députée, ancienne présidente  
du Grand Conseil  
Paysanne professionnelle. Denens



**Elodie Golaz Grilli**  
Députée, conseillère communale  
Éducatrice de l'enfance et formatrice  
Renens



**Nasrat Latif**  
Journaliste et entrepreneur  
Lausanne



**Olivier Petermann**  
Député, syndic  
Agriculteur  
Lignerolle



**Frédérique Reeb-Landry**  
Conseillère communale  
Docteure en pharmacie  
Écublens



**Jan von Overbeck**  
Municipal  
Médecin  
Saint-Prex



**Christian Weiler**  
Municipal  
Directeur médico-social  
Yverdon-les-Bains

# ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2023 - NOS CANDIDATS AU CONSEIL NATIONAL

LISTE PLR  
ÉNERGIE  
LIBÉRALE



**Thierry Amy**  
Syndic  
Avocat, président de Lausanne Région  
Cugy



**Laurence Bassin**  
Députée  
Paysanne diplômée EPS  
Marchissy



**Steen Boschetti**  
2<sup>e</sup> vice-président du Conseil communal  
Spécialiste en fiduciaire  
Préverenges



**Marc-Olivier Buffat**  
Député, président de l'Alliance vaudoise  
Avocat  
Lausanne



**Carlos Bujard**  
Municipal  
Entrepreneur  
Fey



**Rachel Cavargna-Debluë**  
Conseillère communale  
Avocate  
Prangins



**Diana Dreyfus**  
Conseillère communale  
Directrice d'agence de communication  
Trélex



**Coralie Dumoulin**  
Conseillère communale  
Fiscaliste  
Lausanne



**Samuel Dyens**  
Vice-syndic  
Entrepreneur  
Concise



**Yvan Kraehenbuehl**  
Conseiller communal  
Gérant de patrimoine  
La Tour-de-Peilz



**Yann Krebs**  
Expert en gestion des risques  
et assurances  
Blonay - Saint-Légier



**Olivier Marmy**  
Conseiller communal  
Médecin-dentiste  
Lausanne



**Sandra Marques**  
Conseillère communale  
Spécialiste en prévoyance  
professionnelle. Vevey



**Laurence Micheli**  
Présidente du Conseil communal  
Assistante en gestion du personnel  
Hautemorges



**Cédric Michoud**  
Comptable  
Avenches



**Antoine Müller**  
Conseiller communal  
Collaborateur politique  
Cheseaux-sur-Lausanne



**Erika Prina Howald**  
Professeure HES-SO,  
ingénieure civile EPFL  
Grandson



**Aurélie Regamey-Siegenthaler**  
Conseillère communale  
Experte diplômée en finance  
et controlling, agricultrice. Savigny



**Cédric Sandoz**  
Conseiller communal  
Économiste de gestion HEIG-VD,  
père au foyer. Écublens

# ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2023 - nos candidats au conseil national

LISTE PLR  
JLRV



**Gabriel Delabays**  
Conseiller communal  
Assistant parlementaire  
Écublens



**Xavier Fonjallaz**  
Conseiller communal  
Vigneron-encaveur  
Corsier-sur-Vevey



**Pauline Germain**  
Conseillère communale  
Mécanicienne de production  
Saint-George



**Emma Krattinger**  
Employée de banque  
Éclépens



**Kelita Lambert**  
Présidente du Conseil communal  
Enseignante  
Bullet



**Alexandre Legrain**  
Municipal  
Étudiant en lettres  
Crassier



**Philippe Lörtscher**  
Étudiant en science politique,  
officier des troupes blindées  
Lutry



**Nicolas Maillefer**  
Gymnasien  
Saint-Cergue



**Benjamin Meuwly**  
Étudiant en lettres  
Lausanne



**Nicolas Mojon**  
Conseiller communal  
Informaticien  
Le Mont-sur-Lausanne



**Morgane Penseyres**  
Gymnasienne  
Penthéréaz



**Sara Pinar**  
Étudiante en finance,  
employée de banque  
Crissier



**Olivier Reymond**  
Municipal  
Enseignant  
Grandson



**Anouck Saugy**  
Conseillère communale  
Fiscaliste  
Lausanne



**Nicolas Secretan**  
Indépendant  
Rivaz



**Marc-Antoine Siegwart**  
Conseiller communal  
Étudiant en finance  
Saint-Prex



**Anna Soltysuk**  
Gymnasienne  
Lausanne



**Floriane Wyss**  
1<sup>re</sup> vice-présidente du Conseil communal  
Responsable communication  
Morges



**Chiara Zibetti**  
Gymnasienne  
Blonay - Saint-Légier

# ON A UN BIEN JOLI CANTON...



par Sergei Aschwanden,  
député



... des veaux, des vaches, des stations, mais pas que! Le Pays de Vaud est touristiquement une destination prisée. Du glacier des Diablerets à l'Arc jurassien en passant par le Léman, notre territoire offre une variété de paysages et lieux à visiter hors du commun. Ainsi, les enjeux liés au tourisme, qu'ils soient d'affaires ou de loisirs, sont immenses, notamment en ce qui concerne la stratégie qui permettra d'affronter les changements climatiques. Ce que la grande majorité des Vaudois ne sait peut-être pas, c'est que nous sommes régulièrement pris en exemple lorsqu'il s'agit de parler de tourisme durable ou plus communément de tourisme quatre saisons.

Rappelons encore que l'activité touristique vaudoise engendre un chiffre d'affaires de près de 5 milliards, en retombées directes ou indirectes. Elle est donc un acteur important du dynamisme économique de notre canton. Il y a plus de dix ans, un moratoire sur les investissements liés aux remontées mécaniques, au niveau des Alpes vaudoises, avait été instauré car le tourisme de montagne avait une fâcheuse tendance à se disperser, à fonctionner de manière égoïste et sans une stratégie claire. C'est la raison pour laquelle, il avait été demandé aux différentes stations de se coordonner et surtout de s'organiser afin d'avoir une cohérence en terme de positionnement stratégique touristique mais également en termes d'investissements. La tâche a

été ardue, les échanges quelquefois houleux mais le but était clair: renforcer la cohésion et la collaboration des principales destinations touristiques. Le projet Alpes vaudoises 2020 fut donc pionnier en Suisse. Le canton de Vaud a eu le courage de se lancer, dans une vision politico-touristique avant-gardiste grâce à la mise en place d'une forme de partenariat public-privé (PPP) qui a permis au tourisme de montagne vaudois de renaître et de se repositionner comme destination attractive. Les infrastructures touristiques, notamment les remontées mécaniques, ont pu être mises à jour grâce à une politique de soutien aux investissements incitative.

## UNE OFFRE INNOVANTE

À cela s'est ajouté l'arrivée du Magic Pass sur le marché des prestataires de transports de public. Ce produit innovant, né sur sol vaudois, a chamboulé les habitudes des touristes, tant en hiver qu'en été et a participé ainsi au repositionnement «4 saisons» des destinations vaudoises. Le fait d'avoir démocratisé la montagne a permis d'amener toute une frange de la population qui ne s'y rendait plus, ou moins souvent. Les habitudes de consommation changent et les acteurs du tourisme doivent s'y adapter.

C'est ici l'occasion de rappeler que l'activité touristique ne se cantonne pas aux seules Alpes vaudoises, puisque les stations de moyenne altitude de la vallée de Joux bénéficient aussi de l'apport bénéfique de ce produit.

## CAP SUR LES AUTRES SAISONS

Aujourd'hui ce sont de nouveaux enjeux que doit affronter le tourisme vaudois. Sous l'impulsion de la motion «Vivaldi», le Grand Conseil va probablement adopter un crédit-cadre de 50 millions, afin d'inciter l'ensemble des acteurs du tourisme à investir, non plus dans l'hiver, mais dans des infrastructures dites «4 saisons», dans le but d'étoffer une offre déjà de qualité et de s'adapter aux changements climatiques à venir. Pour un franc investi par le Canton, ce sont 2 autres francs qui seront dépensés dans la construction d'infrastructures ludico-sportives, soit potentiellement près de 300 millions pour l'économie vaudoise. N'oublions pas non plus que ce sont des milliers de places de travail qui sont en jeu. Notre parti, celui de l'innovation et de la création d'emplois, se doit de soutenir une politique publique incitative pour le tourisme vaudois. Vive le tourisme, vive le canton de Vaud, vive le PLR!

Notre parti,  
celui de l'innovation  
et de la création  
d'emplois, se doit de  
soutenir une politique  
publique incitative  
pour le tourisme  
vaudois.

publicité

Fiduciaire  
PAUX Conseils  
& Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges  
Tél. 021 803 73 11  
info@paux.ch - www.paux.ch

# BLOCAGES LÉGISLATIFS ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



par Jan von Overbeck,  
conseiller municipal, Saint-Prex

**La transition énergétique est entrée dans une phase incontournable, mais elle se heurte à d'importants obstacles dans sa mise en œuvre en raison des lois fédérales sur l'électricité qui entravent les progrès du secteur privé et public, malgré l'urgence affichée. Dans ce contexte, le cas de la commune de Saint-Prex est représentatif du problème partout en Suisse.**

En 2022, Saint-Prex a investi 1,1 million de francs suisses et prévoit ainsi d'augmenter sa production d'énergie propre de 3% à 15% pour répondre aux besoins des bâtiments communaux. Le canton de Vaud vise une production propre de 30% d'ici 2030. La configuration géographique permet une utilisation locale de cette production. Une autre option consiste à créer des réseaux de consommation propre (RCP) pour partager l'énergie produite. Cependant, la législation actuelle entrave la création de RCP pour les communes. Les sites doivent être contigus et appartenir à différents



propriétaires, et leur gestion dépend des partenaires impliqués. Ainsi, une commune ayant plusieurs sites de production contigus ne peut pas créer de RCP, même si les biens communaux appartiennent à tous les citoyens. Malgré les démarches de la commune de Saint-Prex auprès de l'ELCom et du prestataire local pour créer un RCP, cela a été refusé en se basant sur les arguments mentionnés.

La commune dispose encore de milliers de mètres carrés, notamment des toits d'entrepôts, pour installer des panneaux solaires. Cependant, ces sites se trouvent en périphérie et ont une faible autoconsommation. Pour relier ces sites, la commune devrait construire ses propres lignes électriques! Le réseau électrique étant un

## Le canton de Vaud vise une production propre de 30% d'ici 2030.

monopole en Suisse, la seule option est d'injecter la production à 18 centimes dans le réseau et de la racheter à 36 centimes sur un autre site du territoire (chiffres de 2023). Personne n'acceptera d'investir dans de telles circonstances.

Le Parlement débat actuellement d'une adaptation du cadre législatif, notamment en introduisant le concept de communauté électrique locale (CEL). Cela permettrait d'élargir la portée de l'utilisation de la production propre à travers le réseau existant sur un territoire déterminé. En plus des économies

substantielles, cela renforcerait l'indépendance de la commune et la rapprocherait des objectifs fixés par le canton. Cependant, les discussions progressent lentement et il existe un risque que les décisions soient reportées à l'entrée en fonction de la nouvelle législature.

Il est paradoxal de constater que la Confédération envisage des « usines à gaz » pour faire face à la fermeture des centrales nucléaires et à une éventuelle pénurie d'énergie en hiver 2023/24. Une libéralisation complète ou partielle, telle que proposée par le concept de CEL, inciterait fortement les citoyens et les communes à installer un maximum de panneaux solaires. Ces délais sont inacceptables et contre-productifs, allant à l'encontre du bon sens dans le contexte de l'urgence climatique.

publicités



**Gaudard  
Energies**

Av. de Chailly 36,  
1012 Lausanne  
021 711 12 13  
info@gaudard.ch



**dsilence acoustique sa**

Bureau d'études

**A l'écoute de votre silence**

Acoustique des salles,  
du bâtiment,  
de l'environnement

021 601 44 59  
www.dsilence.ch

# UN ACCORD INÉDIT POUR GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DE LAUSANNE À TOUS LES MODES DE TRANSPORT !



par Mathilde Maillard,  
conseillère communale,  
présidente du PLR Lausanne



**Après plusieurs mois d'intenses discussions, le PLR Lausanne, les sociétés représentantes des commerçants, restaurateurs et hôteliers et les milieux routiers ont conclu un accord avec la Municipalité de Lausanne sur les régimes de vitesse le 23 mai dernier. Cette Convention prévoit le maintien d'une vingtaine d'axes à 50 km/h tandis que vingt autres seront abaissés à 30 km/h. Un compromis pragmatique et constructif qui doit permettre d'aller de l'avant dans l'épineux débat sur la circulation en ville de Lausanne.**

Objectifs du PLR Lausanne depuis de nombreuses années, l'accessibilité du centre-ville aux voitures est garantie et le principe de hiérarchisation du réseau routier consacré dans la politique de la mobilité de la Ville! La Convention prévoit en effet le maintien des axes à 50 km/h menant à l'ensemble des parkings souterrains sur la « petite ceinture » et à proximité du centre-ville ainsi que le maintien à 50 km/h des axes permettant une connexion efficace entre la ville, les routes cantonales et les autoroutes. En outre, la hiérarchisation par l'abaissement de la limite générale de vitesse à 30 km/h dans les quartiers permet de

concentrer un trafic fluide et efficace sur les axes principaux et de répondre aux attentes des habitants notamment en terme de bruit et de sécurité. Dans le cadre des négociations menées avec la Municipalité, le PLRL et ses partenaires ont également obtenu que la Ville garantisse sur les axes principaux, des aménagements permettant une vitesse à 50 km/h, ce qui implique notamment de ne pas prévoir d'arrêts de bus bloquants.

Rappelons tout de même que tant le programme de législature de la Municipalité de Lausanne que le Plan directeur communal voté par la majorité de gauche prévoyait la généralisation du 30 km/h sur l'ensemble du territoire lausannois. Cette véritable marche arrière opérée par la Municipalité de gauche est révélatrice des difficultés que rencontre un exécutif enfermé dans ses dogmes lorsqu'il se confronte à la réalité du terrain. Les oppositions liées au projet de tram à Lausanne et la réouverture du Grand-Pont l'avait d'ailleurs d'ores et déjà démontré. Or, une politique de la mobilité ne peut

se construire sans tenir compte des intérêts de tous les acteurs concernés. Lausanne, capitale vaudoise et quatrième ville de Suisse, doit assumer son rôle de ville-centre, favoriser son développement économique et augmenter sa capacité à créer de l'emploi. Pour ce faire, une politique de la mobilité multimodale est nécessaire.

Avec la signature de cette Convention, le PLRL se réjouit de voir le débat sur l'accessibilité du centre-ville aux voitures s'apaiser, pour un temps au moins, ce qui lui permettra de concentrer ses forces sur les nombreux projets d'infrastructures nécessaires au développement de Lausanne et du Canton.

**Dans le cadre des négociations menées avec la Municipalité, le PLRL et ses partenaires ont également obtenu que la Ville garantisse sur les axes principaux, des aménagements permettant une vitesse à 50 km/h.**

publicité

**Machines-Services – Bernard Thonney**



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussaileuses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
www.machineservices.com

# CHATGPT, OPPORTUNITÉ OU DANGER ?



par Michael Wyssa,  
député, informaticien

**L'Intelligence artificielle (IA) est désormais omniprésente dans notre vie quotidienne, dans les entreprises et aussi dans la politique.**

Parmi les outils les plus connus et utilisés, on retrouve ChatGPT, un modèle de traitement de langage naturel basé sur l'apprentissage profond qui peut générer du texte de manière autonome en utilisant des exemples préalablement donnés.

Bien que la technique soit complexe, l'utilisation de ChatGPT est simple et permet d'automatiser la rédaction de textes, de répondre aux questions et même de simuler une conversation humaine. Ainsi, les politiciens et les entreprises peuvent gagner en temps et en efficacité en utilisant ChatGPT pour créer du contenu, rédiger des rapports ou des discours.

Cependant, l'utilisation de ChatGPT dans la politique peut également poser des risques, notamment en permettant la diffusion de fausses informations à grande échelle, en influençant les opinions des électeurs ou même en manipulant les résultats des élections. Il est donc très important de se former et de sensibiliser les utilisateurs à la recherche de sources d'informations fiables.

Dans le contexte professionnel ChatGPT est de plus en plus utilisé, par exemple pour automatiser des réponses aux clients, réduisant ainsi le temps d'écri-

ture des lettres à la clientèle, ou en répondant aux clients via des « chats » sur des sites internet. Une évolution à venir de cette application consistera à l'intégrer directement aux outils couramment utilisés, tels que les tableurs et les traitements de texte.

Aujourd'hui les politiciens doivent-ils envisager de réglementer l'utilisation des IA pour garantir la sécurité et la confidentialité des données ? Une interdiction pure et simple de cette technologie, telle que celle mise en place par l'Italie, ne constituerait pas une solution efficace, car il est facile de la contourner avec un simple VPN.

La réponse n'est pas que technique, elle est surtout politique ! Comme d'ailleurs les réponses à d'autres questions dans ce contexte : cette avancée technologique va-t-elle détruire toute une série de professions ? Comment préparer nos enfants à un avenir dans lequel l'intelligence artificielle tiendra une place

importante ? Une vision libérale de la société ne doit pas nous le faire craindre. Au contraire, l'innovation a toujours fait avancer la société et permet à notre économie de produire des emplois et de la richesse. Rappelez-vous les débuts d'internet qui faisaient craindre une perte de connaissances. C'est le contraire qui s'est produit. Aujourd'hui il s'agit de garder la maîtrise de l'outil mais il reste un outil, un outil qui deviendra de plus en plus indispensable, mais c'est celui qui l'utilise qui en reste maître.

En conclusion opposons-nous à toute forme d'interdiction mais en restant très conscients de la nécessité de se préparer, de maîtriser l'outil, de l'accompagner dans sa mise en exploitation par des réflexions éthiques, des formations et des encouragements à des développements futurs.

*P.-S. : un paragraphe de cet article a été écrit par ChatGPT, je vous laisse découvrir lequel.*

publicité

## Confort-lit

DEPUIS 1989

34  
ans



Votre partenaire qualité et confort en **ameublement & literie**

YVERDON  
Av. de Grandson 60  
024 426 14 04

LAUSANNE  
Rue Saint-Martin 34  
021 323 30 44

[www.confort-lit.ch](http://www.confort-lit.ch)

# FAIRE AVANCER NOS REQUÊTES PAR LA VOIE INSTITUTIONNELLE

Samedi 17 juin les Femmes PLR se sont réunies à Yverdon-les-Bains pour leur assemblée générale annuelle. La réunion s'est tenue trois jours après la grève du 14 juin, à laquelle la grande majorité des femmes PLR n'a pas participé. Ce choix n'est pas le résultat de leur indifférence mais plutôt de leur conviction que, cette année, les thématiques partisanes et principalement anticapitalistes, revendiquées par les grévistes divisaient les femmes plutôt que de les réunir autour de thèmes essentiels à l'égalité.

L'assemblée générale a été suivie de quatre ateliers de discussions sur des thèmes d'actualité importants.

L'environnement a retenu l'attention des participantes. À la veille du scrutin sur la loi climat, un virage impératif vers une diminution des gaz à effet de serre est nécessaire, et ceci dans un grand nombre de secteurs économiques. À cet effet, le message doit être attractif et orienté solutions. Des mesures incitatives sont nécessaires et les relations avec l'économie privée doivent être conçues dans un esprit de partenariat public-privé productif. Le recours aux technologies innovantes est un des instruments conduisant à la transition énergétique.

L'atelier consacré à la santé a mis en avant de nombreux défis: la pénurie de médecins et de soignants, les procédures administratives compliquées qui compromettent la qualité



par Françoise Salamé Guex,  
présidente des Femmes PLR Vaud

des soins, les coûts très lourds des primes maladie et la difficulté d'avoir un accès à des médecins de premiers recours conduisant à une surcharge des urgences hospitalières. Au titre des solutions, un soutien a été exprimé en faveur de la formation à tous les niveaux, y compris la formation continue, et de la promotion des professions de soins. La prévention, encore trop peu développée, mérite d'être renforcée, notamment par la valorisation d'une nourriture saine et équilibrée et par le mouvement (marche, sport). Le soutien aux personnes âgées a été évoqué, y compris les programmes intergénérationnels.

L'atelier fiscalité et économie s'est focalisé sur le pouvoir d'achat. L'un des plus gros postes de dépense des ménages est celui des impôts. L'accent a été mis sur l'initiative populaires des femmes PLR suisses «pour une imposition individuelle indépendante de l'État civil» à même de répondre à l'autonomie voulue par les femmes.



et Catherine Labouchère,  
présidente de la Commission santé  
et affaires sociales du PLR Vaud

L'imposition conjointe pénalise fortement le deuxième salaire du couple, et dans 90 % des cas ce deuxième salaire est celui des femmes. Cette situation conduit nombre d'entre elles à réduire leur temps de travail, voire à abandonner leur emploi. En cette période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse, il est temps de mettre en place les mesures nécessaires pour encourager ces femmes à rester sur le marché du travail et à progresser. Les participantes ont aussi été entraînées à débattre de la différence entre la vision PLR sur l'imposition individuelle et celle du Centre sur la diminution du taux d'imposition des couples.

L'égalité et plus particulièrement l'accès aux femmes à des postes à responsabilité a fait l'objet de vives discussions. Si dans certains secteurs comme les RH et communication, le nombre de femmes cadres augmente sensiblement, c'est moins le cas dans ceux de la production, la technologie, la finance, les directions de grands services d'hôpitaux, etc. Il est temps de casser les plafonds de verre et de promouvoir les femmes dans tous les secteurs.

Pour toutes ces thématiques et d'autres encore, les Femmes PLR sont déterminées à se mobiliser, à défendre leurs convictions au moyen d'outils institutionnels à leur disposition et à accompagner celles qui veulent s'engager.

## AGENDA

Bloquez les dates !

### PLR VAUD

**Congrès cantonaux 2023**

Lundi 23 octobre, 19h30, 2<sup>e</sup> tour

Jeudi 7 décembre, 19h30

### Brunch annuel

Dimanche 27 août, dès 10h

Scierie Zahnd,  
chemin de Forchy 10, Rueyres

Accessible par le LEB



### Prochaine parution

Mercredi 23 août 2023

### Délai rédactionnel

Lundi 14 août 2023

Un seul slogan :

abonnez-vous  
à TRIBUNE...

## CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE



Instagram

instagram.com/plrvaud/



twitter.com/PLR\_VD

@PLR\_VD



facebook.com/

PLR.LibérauxRadicauxVaudois/

@PLR.LibérauxRadicauxVaudois



Page LinkedIn

PLR.Libéraux-Radicaux Vaud

publicité



HOTEL BELLERIVE

★ ★ ★

Idéal pour tous vos séjours  
et ceux de vos connaissances

Vue imprenable - Parking assuré  
Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, 1007 Lausanne

Tél. +41 21 614 90 00

www.hotelbellerive.ch

info@ hotelbellerive.ch

# DÉFENSE NATIONALE : DES JALONS CLAIRS POUR UNE POLITIQUE DE DÉFENSE CRÉDIBLE !



par Philippe Lörtscher,  
membre des JLRV,  
officier des troupes blindées

**Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, le Parlement a décidé de porter les dépenses militaires à 1% du PIB d'ici à 2030. Le Conseil fédéral, en dépit du bouleversement de l'ordre international, a décidé en début d'année de revoir le calendrier pour des raisons budgétaires. Le pourcent de PIB sera atteint en 2035... Notre armée a pourtant un besoin urgent d'investissements après plus de 30 ans de coupes budgétaires !**

## RENOUVELLEMENT DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DE LA SPHÈRE D'OPÉRATION SOL

Malgré l'apparition de nouvelles technologies (drones, munitions rôdeuses et cyber), la décision se remporte encore essentiellement au sol avec des moyens conventionnels (obusiers blindés, chars, chars de grenadiers et véhicules blindés de transport de troupe). Que ce soient les vénérables M113 (véhicules blindés de transport de troupe) ou M109 (obusiers blindés) introduits dans les années soixante, ou encore les plus modernes chars 87 Leopard 2 WE ou chars de grenadiers 2000 CV9030, tous ces systèmes devront être renouvelés d'ici 2040. Facture totale selon le DDPS : plus de 40 milliards de francs.

Si l'augmentation de budget votée par le Parlement devait ne pas se concrétiser, nous verrions alors apparaître des lacunes supplémentaires dans l'équipement aujourd'hui déjà lacunaire de notre armée.

La situation actuelle est préoccupante : seuls deux bataillons de chars sur les six que comptent nos brigades mécanisées peuvent être équipés en cas d'engagement...

**Il faut aujourd'hui un dialogue entre le monde politique et l'Armée afin de définir des axes clairs et des crédits sur la durée pour financer des prestations définies.**

## UN DIALOGUE NÉCESSAIRE ENTRE LE MONDE POLITIQUE ET L'ARMÉE

*«Voici un crayon et un bout de ficelle : vous avez 15' pour me construire un hélicoptère !».*

Cet exemple, forçant volontairement le trait, illustre le problème principal auquel est confronté notre armée. Depuis la chute du mur de Berlin, le nombre de missions n'a cessé de croître alors que les effectifs et le budget ont été réduits à leur portion congrue. Certes, une vision d'ensemble cohérente existe (voir : «*Avenir des forces terrestres*», «*Avenir de*

*la défense aérienne*» et «*Conception générale cyber*»). Néanmoins, les investissements peinent à suivre et il est relativement difficile de déchiffrer la volonté du Gouvernement fédéral en matière de défense. Il faut aujourd'hui un dialogue entre le monde politique et l'armée afin de définir des axes clairs et des crédits sur la durée pour financer des prestations définies.

Les moyens doivent suivre la stratégie définie. Nous devons donc enfin répondre à la question :

## « QUELLE ARMÉE VOULONS-NOUS POUR ASSURER NOTRE SÉCURITÉ ? »

Il est temps de recouvrer la capacité de défense (Armée 95 ou 61). Mais pour cela les questions suivantes doivent recevoir une réponse politique claire :

- Collaboration ou autonomie ? Avec quel degré ?
- Renouvellement partiel ou total du matériel ?
- Financement par le budget ordinaire ou crédit extraordinaire ?

Notre pays vaut la peine d'être défendu. Donnons-nous en les moyens !

publicité

### CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY



**Bettems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
www.cavedelacrausaz.ch  
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte  
CHF 8.70 la bouteille

#### Offre spéciale carton de dégustation

<b>5 x 70 cl.</b> <b>Cave de la Crausaz Féchy</b> Féchy AOC La Côte	CHF	43.50
<b>5 x 70 cl.</b> <b>Cave de la Crausaz rouge</b> Les Bourrons, assemblage	CHF	43.50
<b>5 x 70 cl.</b> <b>Rosé La Crausaline</b> Pinot Noir	CHF	45.00

**Prix du carton** **CHF 132.00**

Prix valables jusqu'au 31.12.23

Je commande \_\_\_\_\_ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de **132.00 par carton (uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

NP/lieu : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

TRIB

# RETOUR à La SUBLIME PORTE

par Pierre Schaeffer

**Après la réélection de Recep Tayyip Erdogan pour un troisième mandat présidentiel, les capitales occidentales ont oublié leurs réserves à l'égard d'un candidat élu qui va devoir affronter une situation économique grave, sur fond d'inflation galopante et de reconstruction des régions sinistrées par le séisme. La réélection du président sortant a été suivie de la formation d'un gouvernement destiné à rassurer les marchés, autant que le choix de la nouvelle présidente de la Banque centrale turque.**

L'heure est aux leçons du scrutin et à l'analyse des orientations possibles de ce troisième mandat, placé sous le signe d'un « *Nouveau Siècle turc* ». À défaut d'innovation, cette réélection vaut d'abord liquidation définitive de l'héritage kémaliste. Atatürk est celui qui, sur les ruines de l'Empire ottoman, en 1918, tente de reconstruire la Turquie sur des bases qui sont celles du nationalisme et de la modernité occidentale, la laïcité, en particulier, qui sépare la nouvelle Turquie et l'islam. Cette révolution silencieuse était placée sous la protection de l'armée, non pas bras séculier d'un régime autoritaire, mais garante du jeu démocratique. Erdogan avait commencé de liquider cette influence dès son premier mandat. Le troisième réhabilite un islamonationalisme hérité de l'Empire ottoman.

Sur les bases d'une Turquie moderne tournée vers l'Europe par sa demande d'adhésion à l'UE, toujours en cours, assortie de l'épée de Damoclès de près de 5,5 millions de réfugiés sur son territoire, Erdogan a entrepris de corriger cette influence en mobilisant le monde islamique à l'instar des deux rives du Bosphore. À ce titre, la politique étrangère d'Erdogan reste nimbée d'un brouillard qui ne va pas sans ambiguïté. Premier témoin au sud du conflit



entre la Russie et l'Ukraine, Erdogan a montré sa capacité d'influence en obtenant de Poutine un chenal déminé dans la rade d'Odessa pour évacuer le blé ukrainien. Il conserve une relation utilitaire avec Poutine et à cet égard garde son potentiel de médiation dans une guerre qui s'éternise.

L'Histoire n'en exerce pas moins une puissante ombre portée sur la géopolitique actuelle, après un XIX<sup>e</sup> siècle qui fut celui d'une guerre permanente entre la Russie et l'Empire ottoman. Erdogan n'est pas à l'abri d'un retournement si la Russie doit conclure la guerre à son détriment. Il pourrait surgir pour revendiquer la Crimée qui fut ottomane avant son annexion par la Russie. Une telle issue sonnerait le glas des buts de guerre de la Russie : rattacher le Donbass et la Crimée. La Turquie a démontré au XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle pouvait brutalement sacrifier ses alliances traditionnelles avec l'Angleterre et la France pour rallier le camp des empires centraux et de l'Allemagne, tous fauteurs de la défaite et de l'effondrement de l'Empire ottoman.

Ces incertitudes ne remettent pas en cause les deux piliers de la politique étrangère d'Erdogan : l'appartenance à l'OTAN qui fait de la Turquie le porte-avions de l'Occident dans une région stratégique et l'ouverture vers « l'Orient compliqué » pour équilibrer la puissance des États-Unis. C'est le sens de cette martingale diplomatique réunissant l'Iran, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Inde, tous pays qui ont refusé de condamner l'agression russe en Ukraine, sous le regard intéressé d'une Chine servie par une politique étrangère ubiquiste et mercantiliste.

Erdogan est au centre d'un jeu d'équilibre précaire entre l'Occident, la Russie et l'Orient, comme ce fut toujours le cas de l'Empire ottoman, « *homme malade* » de son siècle et c'est là la stratégie première d'Erdogan d'assainir l'économie turque pour ne pas retomber dans les ornières de l'Empire ottoman.

**Il conserve une relation utilitaire avec Poutine et à cet égard garde son potentiel de médiation dans une guerre qui s'éternise.**

publicité

MAGNENAT  
IMPRIMERIE

Toutes solutions  
d'impression

IMPRIM'VERT

myclimate  
neutral  
myclimate.org/11-22-887342

Chemin du Rionzi 58  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 021 312 03 73  
info@magnenat.com  
www.magnenat.com

# VOTONS BROULIS BUFFAT AUX ÉTATS



par Christopher Ulmer,  
secrétaire général PLR Vaud

**Pour mieux défendre le canton à Berne et surmonter les crises actuelles et futures, Pascal Broulis et Michaël Buffat veulent renforcer le pouvoir d'achat, la sécurité alimentaire et l'armée ainsi que l'innovation.**

La campagne pour la Chambre des cantons est officiellement lancée! Les deux candidats et les trois partis de l'Alliance vaudoise s'engagent avec force et conviction pour une politique plus libérale, plus populaire et plus juste pour toutes et tous.

Pascal Broulis, président de Y-Parc et ancien conseiller d'État, et Michaël Buffat, conseiller national et banquier de profession, se concentrent sur trois priorités pour faire avancer la Suisse et le canton de Vaud.

**1 Une économie dynamique, innovante et formatrice apte à renforcer le pouvoir d'achat de la population et à garantir la prospérité de la Suisse.**

Réduire les taxes fédérales, valoriser une économie créatrice d'emplois, investir dans la formation professionnelle et continue et garantir les conditions de travail pour le développement des PME, des indépendants et des agriculteurs. Voici quelques-uns des engagements des candidats pour redonner du pouvoir d'achat à la population et assurer un avenir sûr et prospère aux générations futures.

**2 Renforcer la sécurité alimentaire, l'armée, la cybersécurité et la prévoyance.**

Dans un monde devenu de plus en plus instable et imprévisible, l'Alliance vaudoise demande un renforcement

des ressources de l'armée suisse et de la protection civile, notamment en matière de personnel, de matériel, de renseignement et de moyens de combat. Il est également important d'offrir une sécurité et une flexibilité en matière de prévoyance sociale et d'admettre des mécanismes de compensation pour les parents qui ont travaillé à temps partiel.

**3 Valoriser l'innovation et assurer la disponibilité des infrastructures et de l'énergie permettant à la Suisse de rester un lieu sûr et attractif.**

L'efficacité des infrastructures de transport, de la production d'énergie renouvelable et de l'approvisionnement énergétique sûr et abordable doit être amélioré par l'innovation et l'optimisation. L'Alliance vaudoise s'engage en faveur d'une politique de la mobilité multimodale, en particulier pour que les infrastructures routières et ferroviaires de la région lémanique demeurent en tout temps opérationnelles et que leur développement obtienne les financements nécessaires. Enfin, la numérisation dans le domaine de la santé

doit être renforcée et le libre choix du médecin garanti.

Pascal Broulis et Michaël Buffat se réjouissent d'échanger avec les Vaudoises et les Vaudois à travers toutes les régions du canton. Pour cette campagne au Conseil des États, ils proposent sept axes politiques qui correspondent aux sept départements du Conseil fédéral. Retrouvez l'entier de leurs propositions et leurs agendas de campagne sur :

[www.alliance-vaudoise.ch](http://www.alliance-vaudoise.ch)

**L'Alliance vaudoise s'offre une nouvelle identité visuelle: «un logo orienté en haut à droite, par opposition avec en bas à gauche d'un parti qui prônerait la décroissance» a expliqué son concepteur, Jean-Luc Duvoisin de l'agence DO (accessoirement président de la section PLR Pully-Paudex-Belmont).**



**L'ALLIANCE VAUDOISE**

PLR  
Les Libéraux Radicaux

UDC

Le Centre

**PASCAL BROULIS**

**MICHAËL BUFFAT**

**AU CONSEIL DES ÉTATS**  
22 OCTOBRE 2023